



Libre choix de l'école – innovation ou ghettoïsation?

L'association Lobby Parents Suisse fait du libre choix de l'école son cheval de bataille à travers tout le pays. Les écoles privées doivent-elles bénéficier des subsides de l'État pour que les parents puissent choisir librement l'école qui leur semble la meilleure? Nous ouvrons le débat à l'occasion de cette Arena.

Texte: Barbara Heuberger, photo: Ralph Siegenthaler

À la fin de l'année 2006, l'association Lobby Parents de Bâle-Campagne a lancé l'initiative «Diversité et choix de l'école pour tous». Le texte de cette initiative demande que les écoles privées reconnues perçoivent la même contribution étatique que les écoles publiques, pour autant qu'elles acceptent les élèves de toutes nationalités et religions sans discrimination. De plus, des initiatives allant dans le même sens sont en préparation dans pas moins de dix cantons alémaniques et dans le canton de Vaud. Partisans et opposants se livrent à un débat très émotionnel. Bien compréhensible, puisque les citoyens sont aussi parents. Aujourd'hui, cinq pour cent des enfants fréquentent des écoles privées et la plus grande partie d'entre eux le font à leurs propres frais. Il est aussi vrai que les écoles publiques ne prennent actuellement que peu en compte les besoins individuels des enfants. Néanmoins, des réformes sont en cours et il faut leur laisser le temps de porter leurs fruits. Les exigences de performance de notre société se sont décuplées depuis les années quatre-vingt-dix, à tous les niveaux et pas seulement dans l'économie privée. Il y a encore 50 ans, la

moitié des écoliers prenaient directement le chemin du travail, sans apprentissage ni autre formation. La situation sur le marché du travail a changé et la pression est énorme. Les parents, qui y sont confrontés tous les jours, savent quels sont les enjeux d'une bonne formation pour l'avenir de leurs enfants.

Cette pression grandissante retombe logiquement sur l'enfant et sur l'école publique. Parallèlement, on a observé le développement de deux tendances, l'individualisation d'un côté, et la standardisation de l'autre. La question centrale est alors la suivante: le libre choix de l'école est-il la solution aux problèmes des enfants et des parents ou affaiblit-il l'école publique? Autrement dit, faut-il exiger le libre choix de l'école ou faut-il améliorer le niveau des écoles publiques? Mais le plus important est de savoir si ces deux propositions sont contradictoires ou si elles sont complémentaires. Les partisans défendent les intérêts des enfants, des parents et de leurs besoins individuels, les opposants défendent la place et le rôle de l'école publique dans notre société. Le débat ne peut donc être que complexe et délicat. Nous présentons dans cette Arena les arguments de deux partisans et de deux opposants de l'initiative.



«Le niveau de qualité de l'école doit être amélioré.»

Dr phil. Gerhard Pfister, 1962. Président de la Fédération suisse des écoles privées FSEP, conseiller national PDC pour le canton de Zoug et entrepreneur.



«En Suisse, l'éducation est l'un des rares domaines où la concurrence est diabolisée. Le libre choix améliore la qualité des écoles, comme l'ont montré les expériences réalisées dans plusieurs régions à différents niveaux.

Avec cette liberté, les parents et les élèves se poseront davantage la question de savoir ce qu'est une bonne école. Les écoles gagneront en autonomie, et les élèves auront la possibilité de choisir l'école qu'ils considèrent la mieux adaptée à leurs besoins, indépendamment du statut socio-économique de leurs parents. La concurrence entre les établissements les obligera à raisonner comme des entreprises, à se créer une identité propre, à se spécialiser dans un domaine. L'État pourra alors mieux se concentrer sur ses tâches essentielles, à savoir la définition des objectifs à atteindre et le contrôle de la qualité. Il laissera la gestion d'un établissement à la direction et aux enseignants. Conséquence: les responsables politiques feront moins de pédagogie.

Cette école publique coûtera plus cher, car à l'avenir les parents refuseront de payer un écolage dans une école privée, alors que l'État est dans l'obligation de proposer une école publique de qualité.

Le système actuel ne garantit pas, et de loin, l'égalité des chances. Les résultats des secteurs les plus défavorisés le montrent. Le libre choix de l'école peut amener des améliorations. Les pays scandinaves font de bonnes expériences avec la liberté de choix.

Il n'y a pas de réponse facile à la question de savoir ce qu'est une «bonne école». Avec le libre choix de l'école, ce sont les parents et les élèves qui y répondront en choisissant leur institution scolaire. Les écoles privées s'engageront elles aussi à remplir certains standards de qualité.

Ce système fonctionne à l'étranger et donne aux parents et aux élèves la liberté de choisir, liberté qu'ils ont déjà depuis longtemps dans le domaine de la santé.» →

Idées de lecture

La nouvelle question scolaire, les bénéfices de la démocratisation, d'Eric Maurin. Edition Seuil, 2002.

Un vent mauvais souffle sur l'école. Dressant le bilan à une échelle rarement envisagée, Eric Maurin démonte méthodiquement les mythes. Eric Maurin est économiste, directeur de recherches à l'EHESS. Il a notamment publié «Le Ghetto français» et «L'Égalité des possibles».



«La diversité existe déjà dans le système public.»

Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la formation et de la jeunesse du canton de Vaud.



«Chaque enseignant dispose de multiples outils pédagogiques, car les enfants ont des manières d'apprendre très différentes. Par ailleurs, les danseurs, les musiciens ou les footballeurs peuvent bénéficier d'horaires aménagés. Alors pourquoi aller chercher ailleurs ce qui existe déjà dans le système public?

Le libre choix bat en brèche l'égalité de traitement. Si une école a du succès, elle ne pourra pas accepter tous les candidats. Forcément, de nouveaux critères de sélection naîtront. Seuls les parents les plus aisés auront les moyens, pour le transport par exemple, de faire migrer leurs enfants vers les bonnes écoles. Les autres iront là où il reste des places. Ce projet qui prétend lutter contre l'inégalité sociale ne fait que renforcer la ghettoïsation et nuit aux défavorisés. C'est la fin de la mixité sociale.

Au niveau national, ce projet coûterait près d'un milliard de francs. Essentiellement pour subventionner les écoles privées! Du point de vue du développement durable, il est absurde, car tant pour des raisons de lien social que par souci de l'environnement, il est important de scolariser les enfants près de leur lieu de domicile. La

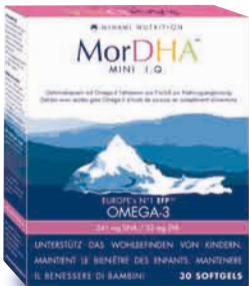
planification scolaire avec le libre choix serait un casse-tête. Et une école peut correspondre à un enfant mais pas à la fratrie, cela serait un nouveau dilemme familial (choix, transport).

Ce projet contrevient aux principes de l'école républicaine publique, laïque et gratuite. L'éducation publique dans une démocratie repose sur la loi et qui dit loi dit choix du peuple. Cette prétendue liberté contribuerait de fait à démantibuler totalement la société et serait une atteinte à la notion de vivre ensemble.

L'universalité de l'impôt, un principe fondamental de la démocratie, ne peut être remise en cause. Le grand argument du Lobby c'est d'éviter de payer à double pour une école privée alors qu'ils versent déjà des impôts pour la formation. Mais vouloir affecter ses impôts selon ses choix personnels est le signe d'un individualisme forcené. Et ceux qui n'ont pas d'enfants? Ils pourraient alors refuser de payer pour l'école. Au même titre que les jeunes pourraient refuser de soutenir les personnes âgées et de contribuer à l'AVS.»



MINAMI NUTRITION



MorDHA mini I.Q. MorEPA Junior

contribuent, avec une alimentation équilibrée, au **bon développement des cellules rétinienne et du cerveau chez les enfants.**

1 gélule par jour suffit



**Acides gras oméga-3
hautement concentrés**

Complément alimentaire
pour toute la famille

**Pour tous les âges
la composition appropriée**



www.minami-nutrition.ch

Interdelta SA, 1762 Givisiez



Le procédé unique EFP® est mis en oeuvre à basse température (max. 35 à 50°C) sans solvants chimiques. Les métaux lourds, les pesticides et la dioxine sont extraits en cours de processus et l'on obtient ainsi une huile de poisson pure de haute valeur.



«Le libre choix de l'école renchérit le système.»

Jean-Daniel Nordmann, 1952, Directeur de l'école privée La Garanderie à Lausanne, une école destinée en priorité à des élèves à haut-potentiel intellectuel.

POUR

«L'UNESCO écrit: „L'école doit réagir à l'élève, non au programme.“ Le libre choix de l'école n'a de sens que s'il existe une véritable diversité dans l'offre scolaire. Cette diversité permet de coller davantage aux réalités vécues par les élèves et de développer une pédagogie adaptée.

Il faut sortir de l'opposition stérile entre privé et public. Un médecin dans un hôpital universitaire est parfaitement libre de sa pratique. Pourquoi cela ne marcherait-il pas avec l'éducation? Les directeurs et les professeurs d'écoles publiques devraient eux aussi bénéficier d'une véritable liberté académique.

L'enseignement „obligatoire“, quel qu'il soit, doit être gratuit. N'est-il pas choquant que cette gratuité soit réservée à ceux qui choisissent...de ne pas choisir et qu'elle soit refusée aux familles qui veulent exercer leur droit de choisir une école différente? La philosophie même du libre choix est de permettre aux plus faibles, aux enfants des familles défavorisées d'accéder aux

meilleures écoles (voir les vouchers aux USA par exemple).

En introduisant un système de libre choix, on commence par renchérit le système, car l'offre augmente. Mais avec le temps, il faut se souvenir que les écoles ont le pouvoir de former les élèves, pas de les engendrer. Alors, les mauvaises écoles (privées ou publiques) ferment et l'équilibre se rétablit. Dans les pays où l'on a introduit le libre choix, on n'a jamais assisté à une explosion du nombre d'écoles privées! Pourquoi? Parce que, dès que les parents peuvent choisir, l'offre s'améliore dans toutes les écoles et le choix du privé devient moins nécessaire. Il existe des quantités de modèles qui fonctionnent bien. Les exemples les plus connus sont les Pays-Bas, la Finlande, la Suède, le Danemark, l'Irlande, mais aussi la Hongrie et plusieurs pays de l'Est.»



«Les écoles publiques évoluent aussi.»

Jacqueline Fehr, 1963, maîtresse secondaire phil. I, co-présidente «Pflegekinderaktion» Suisse, vice-présidente de Pro Familia.

CONTRE

«Notre objectif doit être de garantir une école de qualité, ouverte à tous. Dans de nombreuses écoles publiques, il existe déjà des cours destinés aux élèves ayant des besoins spécifiques, le team teaching ou des classes intégrant plusieurs années de programme. Notre politique scolaire doit renforcer l'école publique, soutenir les enseignants et mettre en œuvre des méthodes pédagogiques modernes pour favoriser le succès. Au lieu de dépenser de l'argent en services de bus, en publicité et en travail administratif pour répartir les élèves, nous ferions mieux de l'investir dans l'amélioration de la qualité des écoles.

Avec le libre choix de l'école, ce sera aux parents que reviendra la responsabilité de savoir quelle est la bonne école. Et comment pourraient-ils l'assumer? Quels seront les critères de choix? Les oui-dire? Les prospectus? Alors que chaque enfant réagit différemment et que les publicités sont toujours très reluisantes. Ou alors on choisira l'école du quartier, c'est là que l'enfant a ses copains? Dans tous les cas, les plus désavantagés resteront les enfants dont les parents ne veulent pas ou ne peuvent pas, pour quelque

raison que ce soit, s'occuper de leur éducation scolaire.

Je suis convaincue que l'école publique ne disparaîtra pas avec le libre choix. Beaucoup choisiront finalement l'école la plus proche géographiquement, dans leur quartier ou dans leur village. Par contre, l'école dans son ensemble sera plus chère, car les inscriptions devront être supervisées et gérées par un système administratif plus lourd. Et que se passera-t-il lorsque tout le monde choisira le même établissement? Celui-ci sera-t-il agrandi? Comment se fera la sélection s'il n'y pas assez de place pour tous les inscrits?

Il y aura sûrement de très bonnes écoles avec ce système, mais il y aura également des écoles de seconde zone. Et dans ces dernières se retrouveront les élèves dont les parents ne s'intéressent pas à leur scolarité, ou des élèves qui ne seraient acceptés nulle part ailleurs. Car il y a toujours un moyen de faire une sélection, même si on est théoriquement obligé d'accepter tout le monde. Il suffit de voir l'exemple des caisses-maladies.» →

Idées de lecture

Revue **Educateur, Société pédagogique romande**

<http://www.le-ser.ch/educateur/>



«Tous les élèves ne sont pas à l'aise dans les écoles publiques.»



Pia Amacher, Présidente de Lobby Parents Suisse, 3 enfants, maîtresse d'ouvrage et de bricolage, représentante de la Suisse au Forum Européen pour la Liberté dans l'Éducation

«Aujourd'hui, près de la moitié des élèves de troisième ont recours à des mesures de soutien; cela met en évidence de nombreuses lacunes. Certains élèves sont très doués, d'autres avancent plus lentement, d'autres encore ont de la peine à travailler sous pression et ne sont pas à l'aise dans les écoles publiques. Nos enfants sont différents et ont de multiples besoins. En Suisse, nous avons un système scolaire varié, organisé et supervisé par l'État, mais malheureusement les réalités financières y restreignent l'accès à certains enfants et cela est injuste.

Le libre choix de l'école est un droit de l'homme. Aujourd'hui, seuls les plus favorisés peuvent jouir de ce droit en déménageant dans un meilleur quartier ou en s'offrant une école privée.

Le libre choix entre les écoles publiques et le financement des écoles privées sont deux mesures qui permettront d'augmenter la diversité de l'offre pédagogique. De cette manière, les besoins de l'enfant seront

mieux satisfaits. Une étude de l'OCDE portant sur 29 pays et sur 220'000 élèves montre que le libre choix de l'école apporte une plus grande autonomie aux institutions scolaires et améliore l'efficacité et la qualité de l'enseignement.

Nous ne voulons pas d'un système élitaire comme en Angleterre ou aux USA, où les parents paient pour la formation et poussent à la création d'écoles d'élite. Ce que nous voulons, c'est qu'un forfait soit versé pour chaque élève aux écoles qui ouvrent leurs portes à tous les enfants, sans restrictions de nationalité, de religion ou d'ordre financier. À long terme, nos écoles seront meilleurs marchés avec le libre choix, car les cours de soutien et les thérapies dont les enfants ont besoin aujourd'hui, en raison de leur scolarisation dans un modèle inadapté à leurs capacités et leurs dotations, pourront être supprimés à l'avenir.»



«Le libre choix de l'école conduit à une ségrégation sociale.»



Dr Anton Strittmatter, 1948, spécialiste de l'éducation, membre de la direction de l'Association faïtière des enseignants suisses LCH.

«Le système scolaire suisse a pour but de former les élèves en tenant compte de leur diversité et de favoriser l'intégration des jeunes gens dans une société solidaire, libérale et démocratique.

La liberté de choix de l'école favorisera la création de groupes d'élèves homogènes et réunira ceux dont les parents partagent la même vision de l'enseignement. Cela conduira à la disparition de la mixité sociale. Toutes les études vont dans ce sens. L'école publique investit aujourd'hui beaucoup pour répondre aux besoins individuels de certains élèves, par exemple pour soutenir les enfants avec des difficultés d'apprentissage ou les enfants surdoués.

S'imaginer que le libre choix de l'école permettra de résoudre les problèmes d'apprentissage causés par un enseignement inadapté et rendra caduques les mesures de soutien extrascolaire ne repose sur aucun fondement. Car les écoles privées, même financées par l'État, devront travailler avec des effectifs comparables et avec la même dotation en personnel. Des enfants avec des difficultés, il y en aura toujours, même dans les écoles privées.

Pour la plus grande partie des parents et des contribuables, l'école avec libre choix serait plus chère de dix pour cent, c'est ce que montrent les expériences réalisées dans d'autres pays. En effet, le libre choix aura pour conséquence une utilisation peu judicieuse des locaux et des ressources humaines. De plus, lorsque deux ou trois élèves quittent une classe et partent avec leur «quote-part de subvention», l'établissement concerné, au lieu de faire des économies, perd des milliers de francs. Dans le même temps, d'autres établissements se verront dans l'obligation de réaliser de coûteux investissements en infrastructures pour faire face aux nouvelles demandes d'inscription. Des écoles à la campagne avec des effectifs critiques devront certainement fermer leurs portes. À cela s'ajouteront les besoins de transport des élèves qui augmenteront encore les coûts. Tout ceci a conduit dans beaucoup de pays avec libre choix de l'école à des mécanismes de sélection cachés et subtils, qui restreignent dans les faits le libre choix de l'école pour les milieux les plus défavorisés.» ❖

Le canton de Bâle-Campagne a choisi

Le canton de Bâle-Campagne a massivement rejeté en novembre dernier l'initiative populaire «Diversité et choix de l'école pour tous» avec 79% de non. La majorité des votants ont donc soutenu l'école publique, mais parallèlement, les citoyens ont donné un signal fort en faveur des écoles privées en acceptant le contre-projet, qui demandait que le montant alloué aux écoles privées dans le demi-canton passe de 2000 à 2500 francs par élève.